



CC de l'Atrébatie (Siren : 246201057)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Tincques
Arrondissement	Arras
Département	Pas-de-Calais
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	21/12/1998
Date d'effet	01/01/1999

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Pierre GUILLEMANT

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Plateforme Multi Services
Numéro et libellé dans la voie	ZA Ecopolis
Distribution spéciale	Route de Penin
Code postal - Ville	62127 TINCQUES
Téléphone	03 21 41 40 00
Fax	03 21 41 76 76
Courriel	accueil@cc-atrebatie.fr
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	13 198
-----------------------------	--------

Densité moyenne 82,90

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 27

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
62	Agnières (216200121)	254
62	Ambrines (216200279)	257
62	Aubigny-en-Artois (216200451)	1 426
62	Avesnes-le-Comte (216200634)	2 019
62	Bailleul-aux-Cornailles (216200709)	279
62	Berles-Monchel (216201137)	511
62	Béthonsart (216201186)	159
62	Camblain-l'Abbé (216201996)	763
62	Cambligneul (216201988)	340
62	Capelle-Fermont (216202119)	205
62	Chelers (216202218)	281
62	Fréwillers (216203620)	256
62	Frévin-Capelle (216203638)	382
62	Hermaville (216204388)	547
62	Izel-lès-Hameau (216204776)	716
62	Magnicourt-en-Comte (216205369)	629
62	Maizières (216205427)	178
62	Manin (216205443)	201
62	Mingoval (216205740)	232
62	Noyelle-Vion (216206300)	281
62	Penin (216206516)	464
62	Savy-Berlette (216207852)	1 133
62	Tilloy-lès-Hermaville (216208165)	229
62	Tincques (216208207)	875
62	Villers-Brûlin (216208561)	309
62	Villers-Châtel (216208579)	148
62	Villers-Sir-Simon (216208603)	124

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 22

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Hydraulique
<i>Entretien des berges de la SCARPE entre Berles-Monchel et Frévin Capelle. Lutte contre les inondations par la mise en oeuvre du SAGE de la Canche et de la Lys, travaux de barrages sur les cours d'eau. Lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols.</i>
Environnement et cadre de vie

- Assainissement collectif <i>contrôle des raccordements au réseau public de collecte</i>
- Assainissement non collectif <i>réalisation des plans de zonages d'assainissement, installation et gestion d'un service public d'assainissement non collectif (SPANC)</i>
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Autres actions environnementales <i>-études prospectives sur les déchets autres que ménagers- information et éducation en matière de patrimoine local naturel, bâti et culturel - politique de sensibilisation à la protection et la gestion des sites de paysagers, architecturaux ou environnementaux ainsi que les éléments patrimoniaux présentant un intérêt communautaire défini comme suit: sites paysagers concernant au moins 5 communes, les sites environnementaux et éléments architecturaux et ou patrimoniaux devront faire l'objet d'une mesure de protection nationale ou s'inscriront dans le cadre d'un programme d'actions communautaire plus vaste</i>
Sanitaires et social
- Action sociale <i>Création d'un centre de loisirs estival sans hébergement(4-15 ans), création et gestion de centres de vacances itinérants et semi-itinérants pour les 13-18 ans comprenant l'hébergement, développement de politiques d'animations culturelles et sportives intéressant l'ensemble du territoire, actions éducatives et citoyennes, développement de politiques de proximité (portage de repas à domicile et autres), création et gestion d'un centre de loisirs permanent pour les enfants et les jeunes de 4 à 18 ans. Mise en place et gestion d'actions dédiées à la petite enfance et à la jeunesse dans le cadre d'un contrat Enfance-Jeunesse (hormis la garderie et les TAP). Est intégrée notamment dans cette compétence la gestion des ateliers parents-enfants, de la halte-garderie itinérante, du Relais Assistante Maternelle.</i>
Politique de la ville
- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale <i>Actions d'aide à l'insertion, à la formation professionnelle, à l'orientation en partenariat avec les organismes agissant en faveur de l'emploi des jeunes et des personnes en difficultés,</i>
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique <i>Etudes, aménagement, entretien et gestion des ZAC industrielles, commerciales, artisanales et tertiaires nouvellement créées dans le cadre communautaire. La ZA en projet sur le territoire de la commune de Tincques, le long de la RN39 est déclarée d'intérêt communautaire. Cette compétence intègre l'acquisition, la viabilisation et la revente de parcelles ainsi que la construction et la revente de bâtiments</i>
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) <i>Actions sur l'environnement des entreprises (aides diverses aux entrepreneurs)-. Mise en place d'une logistique de développement -Elaboration et mise en oeuvre d'une politique d'accueil et de promotion- Acquisition, construction, revente ou location de bâtiments.- procédure de création du parc éolien sur le territoire, organisation de l'implantation des aérogénérateurs et exploitation de fermes éoliennes.</i>
Développement et aménagement social et culturel
- Activités culturelles ou socioculturelles <i>Développement de politiques d'animations culturelles et sportives</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) <i>Elaboration, révision et suivi. La compétence du SCOT peut être transférée à un syndicat mixte par simple délibération du conseil communautaire.</i>
- Schéma de secteur

<i>Schéma de secteur intercommunal de développement et d'aménagement(charte de territoire)</i>
- Plans locaux d'urbanisme <i>Elaboration, approbation, modification, révision et suivi des documents de planification d'urbanisme (PLUI, PLU, POS, cartes communales) portant sur l'ensemble du territoire, en concertation avec les communes</i>
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) <i>les zones d'intérêt communautaire sont toutes les nouvelles zones industrielles, commerciales ou artisanales créées en procédure ZAC dont l'importance est supérieure de trois hectares</i>
- Etudes et programmation <i>Aménagement rural: études en matière de préservation paysagère intéressant au moins 5 communes, dans la perspective d'installation de grandes infrastructures (autoroute, doublement RN 39, lignes ferroviaires, ligne à très haute tension) ou d'équipement (bâtiment de plus de 3000 m2, éoliennes)</i>
<b>Logement et habitat</b>
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement social <i>Etude et mise en oeuvre d'une politique du logement social d'intérêt communautaire et actions dans des opérations programmées territorialement en faveur du logement des personnes défavorisées permettant l'intégration et la mixité sociale sur le territoire. seront reconnu d'intérêt communautaire : Etude de besoin à l'échelle du territoire, définition d'un schéma d'intervention à l'échelle du territoire, accompagnement technique des porteurs de projets locaux, montage de procédures contractuelles avec des porteurs publics et privés. Les communes conservent la maîtrise d'ouvrage des opérations et la gestion du parc constitué.</i>
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire
<b>Autres</b>
- Préfiguration et fonctionnement des Pays <i>Mise en oeuvre de la charte et du contrat de Pays d'Artois</i>
- Acquisition en commun de matériel <i>Gestion et prêt d'un parc de matériel pour l'animation</i>
- Autres <i>Dans le cadre de ses compétences , la communauté de communes est habilitée à assurer des prestations de services de secrétariat, de gestion administrative et d'ingénierie de développement pour ses communes membres ou d'autres EPCI ( et leurs groupements) / actions en faveur des enfants handicapés ou en difficulté au sein de la vie scolaire. Habilitation: acquisition, rénovation et construction de bâtiments destinés à être mis à disposition des services de l'Etat dont la justice, la police ou la gendarmerie nationales.</i>

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
62	Syndicat mixte pour le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Lys (SYMSAGEL) (256203951)	SM fermé	1 164 013
62	Syndicat Mixte Canche et Affluents (256203886)	SM fermé	199 874
62	SCOT de l'Arrageois (256203100)	SM fermé	171 386
62	Syndicat mixte Artois Valorisation (256204074)	SM fermé	168 213

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)